

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Management : la FEG lance l'Institut gabonais des administrateurs

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

QUATRIÈME du genre, la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) a procédé, le mardi 9 mai dernier, à l'ex-Maisha sis à La Sablière, au lancement de l'Institut gabonais des

administrations (IGA). Un forum interactif dédié à la promotion de l'excellence au sein des entreprises.

L'objectif de cette nouvelle plate-forme est d'accueillir et animer la communauté des administrateurs d'entreprises du Gabon, développer et professionnaliser la mission d'administrateur d'entreprise

au Gabon et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'innovation, de gouvernance des entreprises et de RSE au Gabon. Mais également de représenter les administrateurs auprès des acteurs du secteur public et privé. "L'IGA est une association partenaire de la FEG dont l'objet est d'assurer l'exercice professionnel, le développement et la promotion de la mission d'administrateur afin de rendre plus efficace le fonctionnement des conseils d'administration ou tout autre organe de gestion. À travers l'IGA, nous entendons placer les administrateurs au centre de la gestion de l'entreprise et leur offrir un cadre privilégié", a expliqué Henri-Claude Oyima, président de la FEG.

À noter qu'à l'occasion du lancement de ce nouvel instrument de gouvernance des entreprises, les patrons d'entreprises gabonaises membres de la FEG ont été édifiés par Bakari Traoré, vice-président de l'institut national de la Côte-d'Ivoire et Étienne Nsie,



Photo: DR  
Les membres du bureau de la FEG lors de la présentation du projet.

professeur agrégé de droit privé (UOB) sur "Le rôle, la mission et la posture de l'administrateur" et sur "La responsabilité de l'administrateur".

Avec le premier, les administrateurs gabonais et patrons d'entreprises ont été amenés à comprendre le rôle d'un administrateur au sein d'un conseil d'administration, l'attitude à adopter par ce dernier pour mener à bien sa mission et les défis auxquels il peut être confronté.

De son côté Étienne Nsie est revenu sur "la responsabilité de l'administrateur". Selon lui,

l'administrateur encourt une double responsabilité : civile et pénale fondée sur le fait d'un potentiel échec dans sa participation à l'administration de la société. Pour être membre de cet organe, il faut remplir une fiche d'adhésion et payer une cotisation de 1 million de francs par an afin de bénéficier de tous les avantages en termes de formations qu'offre l'IGA. Pour la FEG, la mise en place de cet institut était nécessaire, d'autant plus que le Gabon ne disposait pas encore d'un tel organe comme c'est le cas dans de nombreux pays.

## Changements climatiques : signature d'un accord de coopération entre le Gabon et la Corée



Photo: DR

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

EN marge de la cérémonie du couronnement du roi Charles III et de la reine Camilla, les gouvernements gabonais et sud-coréen, représentés respectivement par le ministre de l'Environnement, Lee White et le ministre délégué des Affaires étrangères, Lee Do-Hoon, ont signé, le 6 mai dernier à Londres, un accord de coopération pour la lutte contre les changements climatiques. À travers cette convention, les deux pays se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique et, ainsi, à faciliter la transition vers des économies vertes et résilientes au changement climatique. Cette convention d'une durée de cinq (5) ans s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de Paris. Dans ce cadre, l'accord bilatéral établira un partenariat global et mutuellement bénéfique par le biais de plusieurs activités de coopération, à savoir : une coopération en matière de science et technologie centrée

sur les échanges entre experts du changement climatique, chercheurs, universitaires et responsables gouvernementaux, notamment en offrant des possibilités de formation au renforcement des capacités pour le Gabon ; et une autre coopération basée sur la promotion de projets et programmes publics et privés, aboutissant à des résultats d'atténuation des gaz à effet de serre pour atteindre les contributions déterminées au niveau national des deux pays.

Pour rappel, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques jette des bases solides pour encourager les efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques.

"Les changements climatiques et leurs effets néfastes sont une préoccupation commune de l'humanité, qui exige une action urgente et collective. Le Gabon et la Corée, qui entretiennent d'excellentes relations depuis six décennies, s'engagent à travers cet accord à œuvrer conjointement pour atteindre la neutralité carbone", a indiqué le ministre Lee White.

## "Destination Gabon bleu": le forum s'ouvre ce matin à Port-Gentil

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

DANS la perspective du forum économique sur la filière halieutique dénommé "Destination Gabon bleu", qui s'ouvre ce matin à Port-Gentil, le ministre de la Pêche et de l'Economie maritime, Pascal Houangni Ambourou, était hier sous les projecteurs des médias nationaux et internationaux, au cours d'une conférence de presse. La rencontre qu'accueille la salle Lambert Ona Ovono a pour objectif, selon le membre du gouvernement, de présenter et de vendre les potentialités du pays et, notamment, les nombreuses niches économiques dont plusieurs sont vierges.

"Il s'agit de réunir au Gabon les professionnels étrangers engagés dans la filière pêche et



Photo: RAD  
Le ministre de la Pêche face aux journalistes.

aquaculture, pour leur présenter la vision "Gabon bleu" relative au développement de la pêche gabonaise et les opportunités d'investissements dans les différentes chaînes de valeur offertes par les ressources halieutiques nationales", a fait savoir Pascal Houangni Ambourou.

Cette ambition, a expliqué le ministre de la Pêche, repose sur divers atouts naturels constitués d'un vaste domaine maritime,

d'un réseau hydrographique structuré autour du bassin du fleuve Ogooué (1 200 km) et riche en lacs, lagunes, rivières et fleuves, de ressources halieutiques abondantes (1,3 millions de tonnes de biomasse pour un niveau de captures actuelles estimée à 1,4% du potentiel seulement), un environnement des affaires attractif et un cadre juridique dans un contexte politique stable. Le forum se tient sur trois jours.